

Politique Santé Sécurité du groupe EDF

Périmètre	Groupe dans le respect des lois et règlements locaux, et dans le respect des règles de gouvernance des sociétés du Groupe, en particulier l'indépendance de gestion des filiales régulées
Référence(s) amont	
Référence(s) aval	Règles Vitales et Cadre de référence BEST https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-engagements/responsabilite-d-entreprise/un-employeur-responsable
Propriétaire	Engagement signé par l'ensemble des membres du Comex
Rédacteur	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction des Ressources Humaines Groupe, Christophe Carval
Version	1.0
Date de signature	Le 23 avril 2018
Date de mise en application	Dès la signature de la politique

ENGAGEMENT DU COMEX DU GROUPE EDF

AGISSONS TOUS ENSEMBLE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

LA SANTÉ DES SALARIÉS ET DES PRESTATAIRES EST LE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX DU GROUPE EDF. NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE EST DONC DE LA PROTÉGER ET, EN PREMIER LIEU, D'ÉRADIQUER LES ACCIDENTS MORTELS.

Aucune urgence ne justifie de prendre des risques. Nous devons développer une culture de prévention à tous les niveaux de nos organisations. Cette mobilisation de tous nous guidera vers le « Zéro Accident », une ambition nécessaire à la performance pérenne de l'ensemble du Groupe.

Nous sommes responsables de notre propre sécurité et de celle de nos collègues. Cette vigilance partagée qui nous unit au quotidien repose sur la confiance, la bienveillance et la transparence, que ce soit entre nous et avec l'ensemble des parties prenantes.

Les modalités de mise en œuvre de cette ambition, notamment au travers des 10 Règles Vitales* et des exigences BEST* pour le management de la Santé Sécurité, sont celles éprouvées par les entreprises qui obtiennent les meilleurs résultats santé sécurité. Elles doivent nous permettre de devenir une entreprise qui fait référence.

Nous attendons de toutes les entités du Groupe EDF qu'elles s'auto-évaluent vis-à-vis de ces exigences et développent des plans d'amélioration vers ce niveau d'excellence.

Nous attendons de tous les dirigeants qu'ils mobilisent leurs équipes et, qu'aidés de leurs experts Santé Sécurité et des équipes médicales, ils mettent en place des mesures appropriées pour prévenir les impacts sur la santé et la sécurité.

Nous attendons de tous les managers qu'ils soient exemplaires dans la promotion de cet engagement.

Nous attendons de tous les salariés et des prestataires qu'ils s'engagent dans cette démarche, qu'ils appliquent et respectent strictement les procédures de travail, ainsi que les règles de sécurité et de prévention, qu'ils soient attentifs à leurs collègues et qu'ils soient également force de proposition pour l'amélioration de nos performances.

Pour la santé et la sécurité de tous, notre implication est totale. Nous suivrons personnellement la mise en œuvre de cet engagement, et nous effectuerons des visites Santé et Sécurité sur nos sites pour vous rencontrer et dialoguer avec vous.

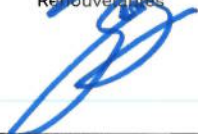
Jean-Bernard LEVY, Président Directeur Général du groupe EDF



Marc BENAYOUN,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
du Pôle Gaz et Italie



Bruno BENSASSON,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
du Pôle Énergies
Renouvelables



Christophe CARVAL,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
de la Direction
des Ressources
Humaines Groupe



Xavier GIRRE,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
de la Direction Financière
Groupe



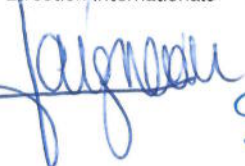
Véronique LACOUR,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
de la Transformation
et de l'Efficacité
Opérationnelle



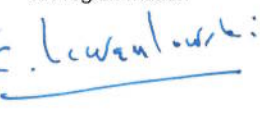
Henri LAFONTAINE,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
du Pôle Clients, Services
et Action Régionale



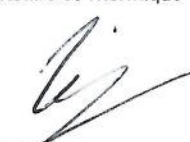
Marianne LAIGNEAU,
Directeur Exécutif
Groupe en charge de la
Direction Internationale



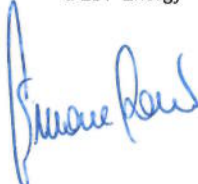
Cédric LEWANDOWSKI,
Directeur Exécutif
Groupe en charge de
la Direction Innovation,
Stratégie
et Programmation



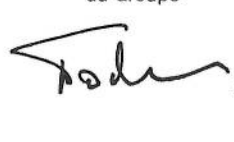
Dominique MINIÈRE,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
de la Direction du Parc
Nucléaire et Thermique



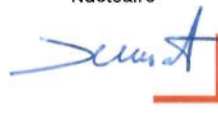
Simone ROSSI,
Chief Executive Officer
d'EDF Energy



Pierre TODOROV,
Directeur Exécutif
Groupe en charge
du Secrétariat Général
du Groupe



Xavier URSAT,
Directeur Exécutif
Groupe en charge de
la Direction Ingénierie
et Projets Nouveau
Nucléaire



DÉPLOIEMENT DE L'ENGAGEMENT SANTÉ SECURITÉ DU COMEX DU GROUPE EDF

PRIORITÉS 2018 - 2020

1

Une dynamique à amplifier pour atteindre les objectifs de CAP 2030

Au travers de CAP 2030, notre Groupe s'affirme comme un employeur référent en termes d'engagement des salariés et de performance sociale.

Les objectifs de progrès retenus sont les suivants :

- ERADIQUER les accidents mortels ;
- REDUIRE le taux de fréquence des accidents du travail :

tf des salariés Groupe⁽¹⁾
< 1,4 en 2020

tf global (salariés et prestataires)⁽²⁾
< 1,8 en 2020 et < 1 en 2030

(Ces résultats sont mesurés avec l'indicateur LTIR)

- REDUIRE l'absentéisme pour raisons de santé et de sécurité :
absentéisme⁽³⁾ < 8 jours par salarié et par an en 2020

Chaque société du Groupe EDF a la responsabilité de mettre en œuvre les actions permettant de contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Pour franchir cette nouvelle étape, de nouveaux leviers doivent être mobilisés.

2

Des priorités clairement établies avec les métiers pour la période 2018-2020

La mobilisation de tous

Chaque salarié est acteur de sa propre santé, de sa sécurité et de celle de ses collègues. Nous devons donc :

- GENERALISER LA COLLECTE et le traitement des situations dangereuses, et développer la qualité des analyses associées ;
- AUGMENTER LA VISIBILITE DES SUJETS Santé Sécurité sur le terrain pour développer l'engagement des équipes : affichage, briefing sécurité en réunion, journées Santé Sécurité, Trophées, journées d'accueil pour les nouveaux salariés, offre d'applications digitales et e-learning ;
- TRAITER AVEC UNE EGALITE DE CONSIDERATION les salariés des sous-traitants et prestataires qui interviennent sur les sites du Groupe pour qu'ils respectent l'ensemble des règles qui leur sont applicables et bénéficient de la même attention que les salariés du Groupe.

⁽¹⁾Le taux de fréquence des salariés Groupe a baissé de 3,5 en 2014 à 2,7 en 2017

⁽²⁾Le taux de fréquence global a baissé de 3,6 en 2014 à 3,3 en 2017

⁽³⁾L'absentéisme est resté stable de 9,1 jours par salarié et par an en 2014 à 9,2 en 2017

>>>

La Vigilance partagée

Chaque salarié doit aussi être attentif à ses collègues. C'est le principe de la « vigilance partagée » qui s'appuie sur la confiance, la bienveillance et la transparence au sein des collectifs de travail pour identifier les risques et définir les actions de prévention. Nous devons donc :

- **DÉVELOPPER LOCALEMENT LES DÉMARCHES DE VIGILANCE PARTAGÉE** afin que chacun se sente responsable de ce qui l'entoure et encourager les regards croisés, les revues de pairs et le partage au sein des équipes.

Les dirigeants et managers au cœur de l'engagement Santé Sécurité

Les dirigeants et les managers du Groupe EDF ont la charge de la santé et de la sécurité des personnels placés sous leur autorité. Ils sont évalués au regard de leurs résultats et de leurs actions en la matière. Nous devons donc :

- **DEFINIR DES OBJECTIFS** au niveau Groupe pour toutes les entités, les piloter au travers des revues de performance du Groupe et des revues de direction de l'entité ;
- **RENFORCER LE LEADERSHIP** en Santé / Sécurité des dirigeants et managers pour aller vers plus d'écoute, de confiance en s'appuyant sur l'exemplarité et au travers de formations plus adaptées et d'outils digitaux plus performants ;
- **PROMOUVOIR ET GENERALISER L'UTILISATION** du cadre de référence commun groupe : règles vitales, BEST, partage des événements à haut potentiel (HPE). L'analyse des écarts permettra de définir et de mettre en œuvre des actions concrètes de progrès, en particulier d'amélioration de la formation.

Le développement de la santé globale des salariés pour réduire l'absentéisme

Au-delà du « zéro accident », la santé globale est un enjeu fort pour l'entreprise, englobant la santé physique et psychologique des salariés au travail mais aussi de la préservation de leur capital santé.

L'accent est mis sur une analyse plus détaillée de toutes nos données, y compris la dimension économique, pour disposer d'une meilleure connaissance des impacts actuels et mieux centrer nos actions. Les priorités s'organisent autour des principaux enjeux de santé. Nous devons donc :

- **GARANTIR LA MAITRISE DES RISQUES** spécifiques de chaque métier et identifier les risques émergents ;
- **RENFORCER LE CIBLAGE** et la segmentation des actions de prévention, notamment pour les troubles musculo-squelettiques et les troubles anxio-dépressifs, en développant l'analyse et le croisement des données des unités opérationnelles ;
- **RENFORCER LA PREVENTION DES ADDICTIONS** en développant les outils de sensibilisation et les contrôles de consommation de stupéfiants ;
- **ACCENTUER ET COORDONNER LES CAMPAGNES DE SANTE PUBLIQUE**, notamment pour le risque cardio vasculaire qui est une des causes majeures de décès par malaise (50 % des causes de décès sur site en 2017) ;
- **DEVELOPPER LES OFFRES ET SOLUTIONS** de maintien dans l'emploi dans les différentes unités opérationnelles du Groupe.

>>>

>>>

LE SOCLE DU PROGRAMME

La feuille de route 2015-2017 a permis de bâtir un socle de référence sur lequel s'appuie le programme 2018-2020 :

L'engagement du COMEX

Les membres du COMEX analysent ensemble les résultats trimestriels, tous les accidents mortels et réalisent régulièrement des visites de sécurité.

Un pilotage et une gouvernance structurée

Un comité stratégique Santé Sécurité réunit des dirigeants, désignés par chaque membre du COMEX, qui assurent le pilotage du plan d'action du Groupe. De plus, le sujet « santé sécurité » est régulièrement débattu avec les représentants du personnel au sein du comité d'entreprise européen du Groupe et dans les instances représentatives du personnel.

Un cadre de référence commun et partagé

Le Groupe a fixé 10 « Règles vitales », repères incontournables pour prévenir la survenue d'accidents graves, voire mortels. Un cadre de référence BEST des « Exigences du Groupe EDF pour le management de la Santé et de la Sécurité » a été établi et précise ce que nous devons mettre en œuvre pour devenir une référence dans le domaine de la Santé et de la Sécurité. Les événements à haut potentiel (HPE) font l'objet de partage et d'analyse pour favoriser le retour d'expérience.

Une communauté Santé Sécurité du Groupe

Animée par le Pôle Santé/Sécurité de la DRH, cette communauté conçoit et diffuse les meilleures pratiques, partage les expériences et traduit en action les priorités du programme.

5 ACTIONS À COURT TERME POUR MOBILISER LE GROUPE

- 1** Développer la Vigilance Partagée en constituant dans chaque entité opérationnelle un plan d'actions à partir de l'analyse des écarts avec le cadre de référence BEST.
- 2** Renforcer la prévention et mettre en œuvre au moins un contrôle de consommation de stupéfiant dans toutes les unités opérationnelles du groupe.
- 3** Lancer une campagne groupe de prévention des risques cardio-vasculaires et renforcer nos actions de prévention des troubles musculo-squelettiques et des troubles anxio-dépressifs.
- 4** Renforcer la prise en compte de la prévention des risques Santé Sécurité dans les dispositifs de formation des managers et des talents. Organiser avec l'Université Groupe du Management des « learning expéditions » dans des entreprises qui font référence dans le domaine de la prévention.
- 5** Définir dans chaque entité un cadre précisant les conditions de maintien et de retour dans l'emploi associant les salariés, les managers, les équipes médicales et les représentants du personnel.